



Braine-l'Alleud, le 25 août 2025

Les aides pédagogiques en Humanités

Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous communiquer nos propositions en termes d'encadrement pédagogique hors cours pour cette année scolaire 2025-26.

Des remédiations, encadrées par des professeurs, seront organisées pour les élèves des Humanités à partir de ce lundi 15 septembre 2025.

Durant ces séances, le règlement de l'école reste d'application. Les professeurs exigeront le respect des horaires et des présences pour les jours et heures auxquels les élèves sont inscrits.

Nous rappelons que cet encadrement s'ajoute à l'encadrement pédagogique assuré par les titulaires et les professeurs qui sont bien souvent à la disposition des élèves qui le souhaitent.

1. Le repassage d'évaluations

A condition d'avoir dûment justifié leur absence (voir ROI, point 2.2), les élèves absents lors d'une évaluation pourront la représenter en 8^e ou 9^e heure (selon leur horaire de cours). Ce « rattrapage » se déroulera au local Q.1.02 les lundis, mardis et jeudis. Le cas échéant, les professeurs signaleront aux élèves concernés les dates retenues et les matières à revoir.

2. Les remédiations (temps de midi)

La meilleure remédiation est, bien sûr, celle assurée en classe durant le cours par le professeur qui en a la charge. Si cela s'avère insuffisant, l'élève s'inscrit alors en remédiation selon la procédure ci-dessous, ou bien la remédiation est imposée par son professeur.

L'efficacité d'une remédiation dépend beaucoup de l'initiative personnelle de l'élève à la suivre. C'est pourquoi nous demandons que l'élève s'y inscrive lui-même en prenant directement contact avec le professeur en charge de la remédiation en lui envoyant un message via Smartschool. **L'élève trouvera toutes les informations utiles** (noms des professeurs, matières dispensées, horaire, local) dans **le cours (sur Smartschool) « Remédiations HUM »** auquel tous les élèves sont déjà inscrits.

Des **remédiations** sont organisées en **français, langues modernes** (anglais et néerlandais), **mathématiques, sciences, natation** (voir *infra* point 3) et **méthode de travail** (voir *infra* point 4).

Procédure d'inscription à la remédiation

- 1) L'élève se connecte à son propre compte Smartschool et ouvre le cours intitulé « Remédiations HUM ».
- 2) L'élève prend connaissance des différentes informations relatives à l'organisation générale via les actualités du cours. Il trouvera dans la section « **informations générales** » le tableau des professeurs responsables des différentes matières ainsi que l'horaire et les localisations des remédiations, en fonction du degré.
- 3) **L'élève contacte le professeur chargé de la remédiation** via la messagerie Smartschool **dans le courant de la semaine précédente**. Il précisera alors le point de matière qu'il souhaite retravailler.
- 4) L'élève se présente à l'heure et au local précisés le jour de la remédiation.

Il ne s'agit pas de cours particuliers. Plusieurs élèves qui rencontrent la même difficulté peuvent assister en même temps à la séance de remédiation.

L'élève qui s'inscrit à une remédiation s'engage à :

- se présenter à l'heure au local indiqué ;
- prévenir le professeur responsable de la remédiation s'il a un empêchement ;
- avoir son cours en ordre avec lui ;
- préparer à l'avance les questions précises qu'il souhaite poser au professeur.

3. La « 9^e heure de natation »

Les professeurs d'éducation physique proposent ou imposent aux élèves concernés cette 9^e heure de natation. Celle-ci s'adressera prioritairement aux élèves qui éprouvent des difficultés dans l'apprentissage de la natation et aux élèves qui ont été absents ou excusés de certains cours.

Cette heure est donnée à la piscine du Collège chaque mardi (garçons) et jeudi (filles) de 16h25 à 17h15.

4. La méthode de travail

Les objectifs

Beaucoup de jeunes sont en difficultés scolaires parce qu'ils ne savent pas comment ils doivent s'y prendre. Il suffit souvent d'un déblocage pour voir le jeune reprendre confiance en lui et avancer sereinement dans son apprentissage.

Quatre professeurs forment l'équipe « méthode de travail » : **Mesdames Carlier, Delattre, Petit et Vanden Dael**.

L'objectif principal de ce soutien sera de fournir aux jeunes les outils les plus adéquats à leur personnalité, dans le domaine qui leur pose le plus de problèmes, que ce soit la **prise de notes, la planification, la synthèse, la lecture et compréhension des consignes ou la mémorisation**.

La procédure pour les élèves de 3^e année

Durant le premier semestre, une **présentation collective, en classe**, sera réalisée par une des trois professeures citées ci-dessus. Les élèves auront été préparés à cette séance par leur titulaire afin de gagner en efficacité.

Après la présentation collective, un livret résumant les principaux points de la démarche (outils méthodologiques de base, stratégies d'apprentissage) est distribué à chaque élève. Les titulaires poursuivent le travail de méthodologie en classe et l'équipe « méthode de travail » partagera ponctuellement des conseils aux moments-clés de l'année scolaire pour encourager et conscientiser les élèves.

Les éventuels **suivis individuels** n'auront lieu qu'**après le premier bulletin et à la demande des titulaires**.

La procédure pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e années

Les **rencontres** avec les professeures sont **individuelles**. L'élève prendra contact avec Madame Delattre via Smartschool en spécifiant sa demande. Un rendez-vous sera rapidement pris, à un moment choisi par l'élève et l'enseignant, soit en présentiel, soit en visioconférence, afin de faire connaissance. Ils fixeront alors ensemble un moment pour entamer le suivi méthodologique. Chaque entrevue durera environ 20 minutes afin de permettre à l'élève de digérer à son aise ce qui aura été dit durant la rencontre et de le mettre en application pour la fois suivante.

S'il n'y a plus de place momentanément, le nom du jeune sera noté sur une liste d'attente. Il est évident que la première clé du chemin vers la réussite est la motivation.

Par respect pour le travail de chacun, nous vous invitons à lire la charte postée sur Smartschool.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'accepter, chers parents, nos salutations distinguées.

C. Bonaventure
Directrice adjointe

B. Martin
Directeur